

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Service maritime et littoral

Unité gestion de l'espace maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS  
DU BASSIN D'ARCACHON  
n° 17/2012**

Arcachon, le 10/08/2012

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, **le lundi 15 août 2012**, entre 22 h 30 et 23 h 45, au Canon – commune de Lège Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques immatriculés seront interdits dans la zone de tir dont les coordonnées GPS WGS84 sont :

**1° 13,655187 44° 41,842127**

La distance de sécurité à respecter est de 160 m.

La durée de sécurité, pendant laquelle la zone de sécurité doit être libre de toute présence humaine ou matérielle, est d'une heure et quinze minutes à compter de l'heure du début de tir.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics  
**Pierre VEDRINE**  
Chef de l'unité Gestion de l'Espace  
Maritime et Littoral

